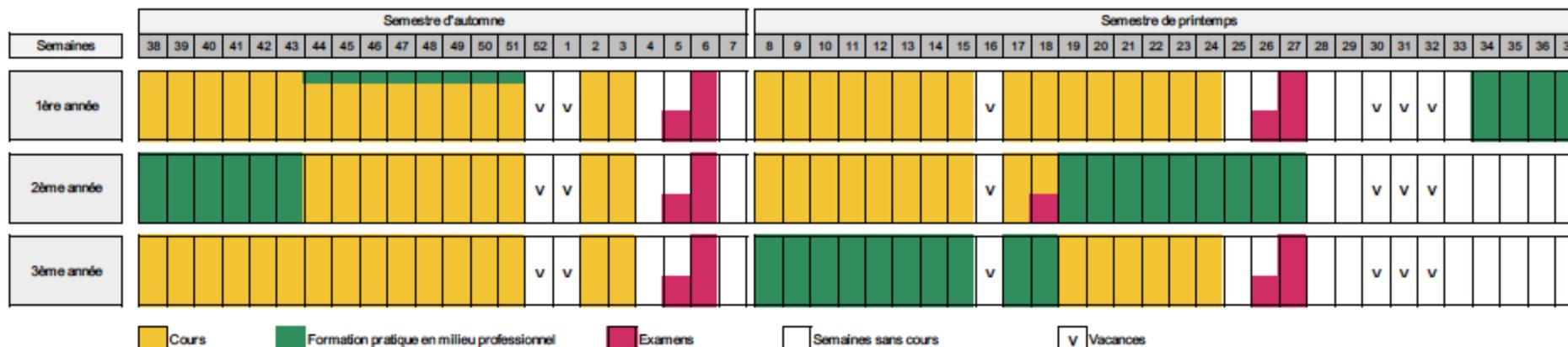


La formation pratique: le calendrier PEC 22



Sur une année civile:

- Mi-février – fin avril: Niveau 3
- Début mai à début juillet: Niveau 2
- Mi-août à fin-octobre: Niveau 1
- Fin-octobre à mi-décembre: Journées d'immersion

Flexibilité, recherches de solution

Les stages se font à **100%**, l'horaire de l'étudiant.e est celui des ergothérapeutes du service. L'étudiant.e dispose sur son temps de travail du temps nécessaire à la préparation des activités liées à son stage

Cependant, selon le calendrier des étudiant.es, il y a des possibilités d'aménagement:

- Niveau 1 : commencer 2 semaines plus tôt (semaine 32) à 80% (étudiant.e 4 jours dans le service), ou 1 semaine plus tôt (semaine 33) à 90% (étudiant.e 4,5 jours dans le service).
- Niveau 2 : prolonger jusqu'en semaine 28 pour proposer une 90% ou jusqu'en semaine 29 pour proposer un 80%.
- Niveau 3 : une semaine de vacances incluse, qui peut être supprimée pour proposer un 90%, ainsi qu'une semaine sans cours qui le précède, sur laquelle le stage pourrait déjà démarrer pour proposer un 80%.
- Les stages peuvent également être décalés sur ces semaines sans cours.

Des stages en binôme (2 milieux s'associent pour accueillir un étudiant.e) peuvent aussi être proposés. Néanmoins, le stage restera lié à un seul milieu principal, dont le responsable est l'interlocuteur pour l'encadrement de l'étudiant.e. La coordination avec le milieu associé lui appartient.